Image not found or type unknown

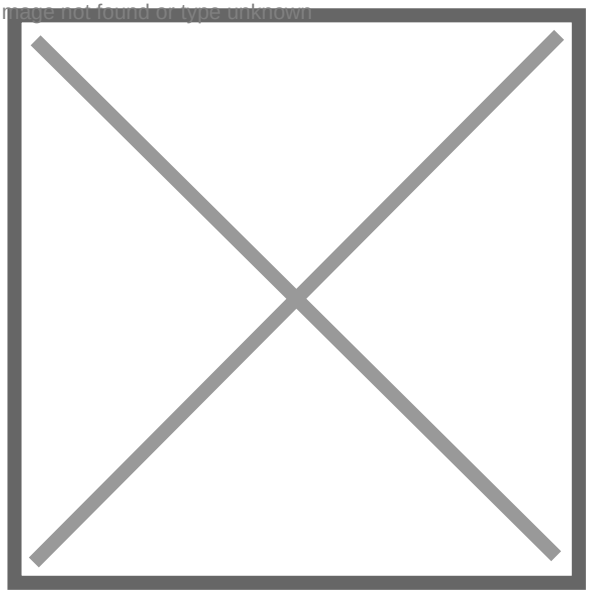

Probleme ccmi urgent svp!!!

Par **eme0706**, le **09/08/2017** à **12:42**

Bonjour,
Nous avons signer pour un terrain en octobre et le ccmi en novembre.
Nous avons eu un refus de prêt du crédit agricole par émail . Nous avons annuler grâce au clauses suspensives notre terrain et avec l'email de la banque .
Mais le constructeur refuse l'email et me demande l'attestation de refus de prêt que le crédit agricole refuse de me donner car selon elle , elle n'a pas envoyer mon dossier mais a fait juste une analyse ...
J'ai pourtant été reçu dans son bureau , transmit mes documents.
J'ai fait appel au directeur de la banque avec un courrier sans réponse pour le moment ...
Le constructeur me réclame 15 % soit 16000...

Dans mon ccmi il y a aussi la clause suspensives : acquisition d'un terrain ou des droits réels .

Je peut faire fonctionner le faite que je n'ai plus le terrain pour faire annuler mon ccmi?[smile17]

[smile17][smile17]

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés